

Septembre 1868

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous adresser
~~l'ensemble~~ l'organe du mouvement à venir du personnel
de l'École d'Athènes, tel que votre Excellence désire qu'il
se réalise, afin que nous ne pourrions arriver à la régularité qui
lui a manqué jusqu'à présent.

1°. Tout changement dans le personnel de membres de
l'École doit ~~se~~ se faire au 1^{er} octobre de chaque année.

2°. Les renouvellements, pour les membres de la section
de lettres, doivent avoir lieu, autant que possible, par un et
par deux, afin qu'il y ait toujours à l'École des anciens et des
nouveaux.

3°. ~~On~~ La durée minimum de séjour à l'École est de deux
ans; mais il faut compter que trois années seront, comme par
le passé, la durée ~~normale~~ ^{de} séjour à l'École, et qu'il y
aura par ~~conséquent~~ ^{conséquent} lieu de prolongation accordée par le
Ministre.

Les membres de l'École sont en ce moment au nombre
de 4, dont deux achèvent leur quatrième année.

1°. Monsieur ~~de~~ Dumont, en raison de circonstances
occasionnelles pour le Ministre a obtenu cette quatrième année
d'une grande partie a été remplie par la visite qu'il a
~~en~~ ^{en} fait, par ordre du Ministre, dans toute la Grèce
de l'ouest (Égypte, Palestine, Syrie, Asie Mineure), visite
qui a été très fructueuse. — Ce membre est présent
en Thrace, voyage très important et jugé par lui
~~comme~~ ^{comme} il est impossible que cette exploration soit
bien faite, soit terminée au 1^{er} octobre prochain, ~~ou~~
~~sur~~ ^{sur} votre Excellence a accordé à M. Dumont une prolongation
de séjour à l'École, jusqu'au 1^{er} ~~de~~ janvier 1869; à
cette époque M. Dumont rentrera en France et se
rendra de là en Allemagne; où il passera, soit à ses
propres frais, soit à titre que ce soit la suite de son année

